



SOMMAIRE



RAPPORT MORAL ASSOC 2017
RAPPORT FINANCIER ASSOC 2017
BILAN 2017
COMPTE DE RÉSULTATS 2017 ET BUDGET 2018
LE WINDSOR, RÉSIDENCE DE L'ADOSOM
PROGRAMME DE L'AG
MODALITÉS D'ENVOI DES BULLETINS DE VOTE ET POUVOIRS
BULLETIN D'INSCRIPTION
FORMULAIRE D'ADHÉSION
BULLETIN DE VOTE
POUVOIR



BULLETIN DE RÉSERVATION TRIME
LE SITE INTERNET À BESOIN DE VOUS



RAPPORT MORAL ASSOC 2017

Chers Amis Brutions,

Notre association date de 1880 : c'est sa première force. Sa deuxième force est de réunir plus de 1800 adhérents, attachés au Prytanée et aux « réseaux Brutions ». Cet effectif est dorénavant stabilisé (voire en légère augmentation, preuve de notre capacité à fédérer les jeunes générations) malgré les départs de nos compagnons les plus anciens et notamment de certaines figures célèbres dont la Revue retrace les parcours exemplaires. Maurice Natta 0791B, qui présida aux destinées de l'ASSOC entre 1980 et 1990 nous a quittés début 2018, et nous avons évidemment accompagné notre président d'honneur en entourant notamment son fils Marc Natta 9745B.

La troisième force de notre association, ce sont ses actions reconnues au Prytanée pour les élèves, effectuées dans le cadre de nos statuts : soutien traditionnel par les dons d'ordinateurs à des élèves brillants et méritants, attribution de prix à Trime, participation aux voyages pédagogiques organisés par le corps professoral et les cadres. La journée des métiers de janvier a été un franc succès et a démontré la réalité de l'engagement des Brutions installés dans la vie active. Les professeurs et les élèves mesurent concrètement la force d'un réseau d'anciens, attachés à leur école.

Notre liaison permanente sur place grâce à notre délégué permanent Michel Cordier 0171C assisté d'Hugues Rageul 4975C est un gage d'efficacité et représente un engagement unique pour un lycée du ministère des Armées. Nous rappelons toujours à nos interlocuteurs de la tutelle ou du ministère des Armées, ainsi qu'aux personnalités extérieures rencontrées, que notre association est une institution dans l'institution. Je précise également toujours que notre association n'est pas une association d'anciens militaires mais bien une association d'anciens élèves comportant des militaires et des civils

en activité ou retraités ; elle est dans ses statuts très clairement orientée sur le Prytanée et sur lui seul, ce qui fait sa force en permettant de rassembler des élèves de toutes les générations et de tous horizons sur un objectif clair et partagé : actions pour le soutien aux élèves, solidarité et lien entre toutes les générations, actions pour la préservation du patrimoine intellectuel et moral de cette institution qui a fourni, qui fournit et qui fournira nombre de cadres militaires et civils dont la Nation reconnaît les mérites et les compétences. C'est le cas aujourd'hui en constatant que le Chef d'Etat-major des Armées (CEMA) actuel le général d'armée François Lecointre 7861C, que Michel Pinault 1411C membre du Conseil Constitutionnel, ou encore que Rodolphe Belmer 7700C directeur général d'Eutelsat, pour ne citer qu'eux, sont issus de nos rangs !

Par ailleurs, notre association ne prend jamais de position en dehors de son cadre statutaire, et ne s'associe jamais à une quelconque démarche de revendication, de contestation, ou d'explication qui sortirait de ce cadre légal strict. Nous ne sommes pas une association d'opinion et notre légitimité tient à un réseau impliqué dans un objectif qui se résume au... Prytanée, aux Brutions et aux Brutionnes !

Votre Bureau, qui ne comporte que des bénévoles, je tiens à le souligner, a agi dans plusieurs directions en 2017 :

- Gestion rigoureuse des finances pour couvrir les frais par postes de dépenses (vous trouverez tous les éléments dans le rapport financier) afin de retrouver des marges de manœuvre pour les actions de soutien, tout en garantissant le capital des legs anciens dont les intérêts nous permettent des actions ponctuelles.
- Développement d'un nouveau site internet dont nous



allons poursuivre la mise en œuvre et pour lequel la participation de chacun, notamment dans la mise à jour des coordonnées complètes est primordiale.

- Rencontre avec les autorités au deuxième semestre 2017 : Chef d'Etat-major des Armées, directeur de cabinet de la Secrétaire d'Etat aux Armées, afin de bien positionner l'ASSOC dans le paysage du ministère. Nous avons également l'intention de solliciter un entretien au premier semestre 2018 auprès de Mme Darrieussecq, la Secrétaire d'Etat, parce qu'elle a les lycées de la Défense dans son portefeuille de responsabilités.
- Développement d'une réflexion sur les résultats scolaires du Prytanée, et dialogue avec les autorités de tutelle, dont le général Wattecamps 7059C, directeur des ressources humaines de l'armée de terre (DRHAT). La Revue Prytanéenne s'est fait l'écho de notre contribution au rapport "Chalmel" sur les lycées de la Défense en 2017. En prolongeant cette réflexion, le Conseil d'administration, dans son ensemble, a validé le principe d'une lettre officielle de l'ASSOC (émise le 18 février 2018) vers la DRHAT sollicitant les armées (et donc la marine et l'armée de l'air) pour fournir aux côtés de l'Armée de Terre, des cadres au niveau des capitaines et adjudants de compagnie, en complément des cadres de la gendarmerie déjà présents et fort appréciés. Nous plaçons également pour retrouver la locomotive des réussites à Polytechnique afin de mobiliser les énergies en visant haut et loin pour ceux qui veulent réussir quel que soit leur milieu d'origine.
- Promotion des réunions et activités régionales périodiques des Brutions de toutes générations, pour contribuer à la vitalité du réseau des Anciens, y compris par l'utilisation des réseaux sociaux. Sur ce sujet des réseaux sociaux, ouverts par nature, productifs et intéressants souvent, mais surprenants voire désespérants parfois, il va de soi que chacun y figure à titre strictement personnel. Il reste que la bonne éducation reçue au Prytanée doit conduire évidemment à des échanges courtois et respectueux de chacun, et que les propos tenus ne sauraient échapper à la règle déontologique de la modération.
- Réflexions en cours sur des grands rendez-vous de notre association, comme par exemple une conférence en 2019 avec des intervenants Brutions et une soirée Brutionne (du type Gala mais sous une formule nouvelle) en 2020.
- Contacts réguliers avec le colonel Eric Nachez 7756C,

commandant le Prytanée pour le soutenir dans son action au service des résultats, et pour avoir une vision approfondie des données essentielles sur les élèves : la situation des résultats peut être jugée globalement très satisfaisante car en 2017 le Prytanée est notamment en tête des lycées de la Défense pour les admissions dans les grandes écoles militaires avec en particulier le nouveau succès, dans un très bon rang, d'un élève à Polytechnique. Le Prytanée enregistre également de bons succès dans les écoles civiles ce qui permettra plus tard à tous ces Brutions des contacts productifs entre cadres civils et cadres militaires de la nation. Il reste toutefois, dans certaines classes préparatoires des rémanences de comportements d'un autre siècle de la part d'un petit noyau d'élèves ayant une vision fantasmée et fautive du métier militaire, avant même de passer les concours qui devraient pourtant retenir toute leur attention ! L'ASSOC entreprendra des actions de pédagogie à l'égard des Brutions en classes préparatoires, en cohérence et en soutien de l'action de l'encadrement.

Notre Assemblée générale se tient cette année à Cannes et nous souhaitons rencontrer à cette occasion des acteurs locaux de groupes de Province. De surcroît, notre partenariat avec l'ADOSOM (Association des Œuvres Sociales d'Outre-Mer) prend tout son sens puisque nous tenons notre Assemblée Générale dans les murs de la résidence WINDSOR le samedi 9 juin de 14h à 17h.

Je tiens à remercier particulièrement les administrateurs sortants, fidèles de notre association, pour leurs contributions toujours positives, en particulier Pierre-Jean Rigaud 5883B et Max Moulin 2114C. Je salue l'engagement déjà effectif des nouveaux candidats qui se présentent à vos suffrages : Jean Lévêque 3262C et Sandra Dambriecourt 1294D.

Nous nous retrouverons ensuite à Trime 2018 avec une coprésidence dédiée au centenaire de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale, marquée par l'hommage à nos morts et nos blessés lors des guerres et des opérations extérieures, mettant en valeur le parcours professionnel des Brutions et des Brutionnes.

Soyons fiers d'être Brutions,

Jacques Launay
4954C



RAPPORT FINANCIER ASSOC 2017

L'exercice 2017 a permis d'atteindre l'objectif que l'Assoc s'était fixé en matière de rééquilibrage global de ses comptes. En maintenant l'effort consenti et en tablant sur l'augmentation du montant de la cotisation effective au 1^{er} janvier 2018, nous allons à la fois retrouver les marges de manœuvre qui nous faisaient défaut pour accroître le soutien accordé aux élèves et à nos anciens et pouvoir effacer sur 10 à 15 ans les créances dont le recouvrement est devenu très hypothétique.

Nous avons fait évoluer, à la marge, la présentation des résultats et du bilan pour « éteindre », dès le prochain exercice, la notion d'amortissement de nos dépenses d'investissement. En effet, comme notre association n'est pas soumise à l'impôt sur les sociétés, la notion d'amortissement n'a pas vraiment de sens. En revanche, chaque année, une partie de nos excédents doit venir nourrir une réserve destinée aux dépenses importantes ou aux gros travaux.

1/ Compte de résultat et placements

1.1/ Compte de résultat et budget de fonctionnement courant de l'Assoc

Le compte de résultat traduit, en 2017, un rééquilibrage de notre budget de fonctionnement puisque l'utilisation de nos réserves n'a été que de 2 072 €, somme absorbable par nos revenus financiers.

Ce constat valide les efforts consentis en 2017 pour baisser nos charges, notamment par la décision de ne pas faire de gala en 2017, et ceci malgré des dépenses exceptionnelles liées au site Web (8 593 €) et à des frais de ravalement partiel d'une façade aveugle du siège (4 102 €) ; ces éléments augurent favorablement de l'année 2018.

Si nous examinons nos principaux postes de dépenses :

- Les comptes de la revue s'améliorent de 3 000 € grâce à l'effort consenti de limiter le nombre de pages d'une revue sur deux. Ces comptes restent toutefois légèrement déficitaires de 1 910 € par rapport aux recettes des abonnements, pour une diffusion quasiment stable cette année (+15 abonnés payants). Il conviendrait d'augmenter la diffusion payante d'où l'intérêt de procéder, en 2018, au processus de relance des adhésions qui n'a pas été réalisé en 2017.
- Les frais généraux du siège (hors impôts et frais bancaires du legs Marchal) sont désormais stabilisés autour de 54 000 €.
- L'absence de renouvellement de nos stocks d'articles de tradition et le maintien des ventes a permis de réduire nos charges de 3 000 €. Cette réduction n'est toutefois pas pérenne.

Nos ressources pour le budget de fonctionnement de l'Assoc (hors aide aux élèves) reposent sur :

- Les cotisations dont le montant, globalement étalé depuis 3 ans autour de 66 000 €, est le résultat d'une stabilisation du nombre d'adhérents.
- Les contributions à nos manifestations qui sont en équilibre pour les rencontres organisées par l'Assoc pour l'animation du réseau bruton (pots, cocktails et repas de l'AG), les contributions des participants équilibrant les dépenses. Le seul déficit constaté, de l'ordre de 2 000 €, est celui pour l'organisation de la fête de Trime, dépense incontournable puisque cette occasion est mise à profit pour récompenser les élèves et honorer les autorités qui y assistent.

1.2/ Placements et trésorerie

Pour la seconde année, les utilisations de nos réserves sont intégrées dans le compte de résultat, donnant ainsi une vision claire de leur utilisation, notamment celle des legs.

La correction de l'érosion monétaire de nos placements est désormais effective puisque le budget de fonctionnement est équilibré sans apport des produits du legs Marchal et que le montant des secours a été limité à l'enveloppe retenue de 10 000 € (9 942 €) qui correspond sensiblement aux dividendes rapportés annuellement par le legs Marchal (9 313 €).

Le placement de notre trésorerie en parts sociales de notre banque, la BRED, a été augmenté par l'achat de 4 000 parts sociales supplémentaires. Au total 299 860 € sont désormais placés sur ce support (à 1.8% en 2017) ce qui devrait nous rapporter de l'ordre de 4 500 euros en 2018 et 5 000 euros à partir de 2019.

Ce travail de placement reste à poursuivre en 2018 avec la trésorerie de nos autres comptes, de façon à doper un peu nos produits financiers. Toutefois, compte tenu de la persistance de la faiblesse des taux d'intérêt, les effets en seront limités.

2/ Bilan : état de nos finances à fin 2017

Le montant cumulé des legs s'élève à 699 960,35 €, soit 700 € de moins qu'en 2015 par l'utilisation du legs Huot, les legs Marchal et Brodin restant constants.

Le montant de nos réserves est de 525 963,12 € soit 4 764 € de plus qu'en 2016.

Comme contrepartie, nous avons 372 955,45 € sur nos comptes bancaires et 719 001,16 € en placements.



On notera les points ci-après :

- Nous avons 3 créances à recouvrer pour un montant de 152 303,58 € qui correspondent à des prêts accordés pour l'organisation du Gala et à des prêts d'honneur non remboursés au cours des années antérieures. Ce montant est en baisse de 500 €, suite au début de remboursement d'un prêt d'honneur.

Cette somme, si elle n'est pas remboursée, diminuera d'autant nos réserves et donc nos capacités financières. D'où le plan de réduction évoqué dans le budget ci-après.

- Le bilan intègre à son passif une provision sur travaux un peu supérieure à 30 000 € qui, sur les prochaines années devrait être portée à 40 ou 50 k€ et sanctuarisée pour parer aux travaux éventuels.
- La cohérence des chiffres et de leurs évolutions est assurée, comme l'an passé, entre notre compte de résultat qui résume la marche de l'Association au travers de ses dépenses et ses recettes et le bilan qui donne l'état des avoirs de l'Association. Dans ce bilan c'est l'actif qu'il est essentiel de bien suivre car c'est le cœur de nos finances.

BUDGET DE L'ANNÉE 2018

1/ Maintien des coûts à niveau réduit

Le budget 2018 reconduit, peu ou prou, celui de 2017 pour les dépenses courantes de l'association en intégrant la réduction des coûts consentis en 2017 sur une année pleine et non plus sur six mois (exemple des télécom ou frais de ménage) soit une réduction d'environ 2 000 €. Par ailleurs il n'y a pas de dépenses exceptionnelles prévues hormis l'achèvement de travaux de copropriété (réfection des cages d'escaliers) pour un montant limité à 1 000 €. Au total, les frais généraux devraient baisser de près de 5 000 €.

Le rythme de publication de deux revues sur quatre avec un nombre de pages réduit à 64 pages au lieu de 84 doit être maintenu. Pour la revue, si l'objectif de 100 abonnés supplémentaires peut être atteint en 2018, nous serons à l'équilibre dans cette configuration.

La suspension du Gala bruton est reconduite en 2018.

La reprise des gravures des noms des officiers généraux promus sera réalisée à hauteur de la relance du recouvrement des contributions des récipiendaires relancée fin 2017 et estimée à 4 000 € (au vu des rentrées constatées dès à présent).

Enfin, le soutien des groupes de province qui en feraient la demande sera examiné plus favorablement.

2/ Augmentation des recettes

Le budget de l'Assoc bénéficiera, sur une année pleine, de l'augmentation du montant de la cotisation qui devrait, en 2018, conduire à un surplus de recettes de 15 000 euros au moins, si on prend pour hypothèse défavorable que cette augmentation conduira à une baisse du nombre des inscriptions d'une centaine de membres.

La campagne de relance des adhésions (publication dédiée) prévue pour 2017 sera organisée en 2018. Elle complètera le travail de fidélisation des quelques 300 adhérents (hors décès) qui n'ont pas renouvelé leurs cotisations en 2016 et 2017. Ce travail sera engagé en s'appuyant sur les capacités offertes par le nouveau site Web (établissement de la liste ad-hoc et mailing de masse). Il s'agit, par ailleurs, d'organiser une relance mensuelle individualisée.

Le gain pour 100 adhérents abonnés supplémentaires est de l'ordre de 7 000 €. Par précaution, les recettes complémentaires attendues n'ont pas été retenues dans le budget.

Le processus de remboursement des prêts d'honneur en souffrance sera poursuivi mais il faut constater que, malgré les relances amiables et les mises en demeure effectuées, le nombre de retours positifs est très décevant.

Enfin, le placement d'une partie des liquidités des comptes Assoc est à l'ordre du jour en 2018. Le gain attendu est toutefois limité à quelques centaines d'euros.

3/ Utilisation de l'excédent d'exploitation

Si 2018 est conforme à nos prévisions, nous aurons un excédent de près de 20 000 € (19 480 € budgétés).

Toutefois, compte tenu des 150 000 € de créances non remboursées, dont le recouvrement est très hypothétique, il convient de prendre conscience qu'il faudra affecter tout ou partie de cet excédent pour commencer à apurer ces pertes potentielles, selon un plan de 10 à 15 000 € par an, soit 10 à 15 ans d'effort, pour laisser ainsi une situation équilibrée à nos successeurs. ■



		BILAN 2017	
		2016	2017
ACTIF			
SIÈGE			
	Valeur d'achat	294 634,47	
	Valeur nette	167 796,87	167 796,87
IMMOBILISATIONS		4 463,13	
	Ravalement	2 760,86	
	Agencements	29 603,67	
	Mobilier	2 144,09	
	Matériel informatique	2 904,22	
STOCKS ARTICLES DE TRADITION		44 298,00	39 625,00
CRÉANCES		152 803,58	152 803,58
	Créance galas brutions	47 369,58	47 369,58
	Emprunts divers sur legs Marchal	50 531,40	50 531,40
	Prêts accordés	54 902,60	54 402,60
PLACEMENTS		658 500,00	719 001,16
	Emprunt Etat 5.5% 98-29 (Legs Marchal Capital)	150 750,00	150 750,00
	OAT 3,25% - 06-2016 (Legs Marchal Capital)	-	-
	Capitalisation BMM (Legs Marchal Capital)	69 402,80	67 533,97
	Capitalisation BMM (Revenus Legs Marchal)	180 597,20	200 857,19
	Parts sociales BRED (Legs Marchal Capital)	257 750,00	299 860,00
LIQUIDITÉS		415 293,02	372 955,45
	Compte à vue CCP	1 159,24	1 419,79
	Comptes à vue BRED	280 499,13	227 892,26
	Liquidités non affectées	47 789,92	47 675,34
	Compte legs Huot	27 821,76	27 121,76
	Compte à vue des Revenus du Legs Marchal	162 637,45	151 063,25
	Compte à vue Legs Marchal (partie Capital)	42 250,00	2 031,91
	Comptes à vue BMM	131 534,90	137 668,98
	Liquidités non affectées	2 923,92	2 698,65
	Compte à vue des Revenus du Legs Marchal	38 610,98	44 993,41
	Compte à vue Legs Marchal (partie Capital)	90 000,00	89 976,92
	Caisses Assoc et Delegassoc	2 099,75	5 974,42
	Dont Liquidités revenus du Legs Marchal delegassoc	104,00	1 735,33
TOTAL		1 443 154,60	1 451 682,06
PASSIF			
LEGS		700 660,35	699 960,35
	Legs Marchal Capital	610 152,80	610 152,80
	Legs Huot	27 821,76	27 121,76
	Legs Brodin non affecté	62 685,79	62 685,79
FONDS ACQUISITION DU SIÈGE		195 744,54	195 744,54
RÉSERVES		521 198,79	525 963,12
	Revenus du legs Marchal	432 481,03	449 180,58
	Autres réserves	67 084,43	55 149,21
	Fonds de dotation	21 633,33	21 633,33
PROVISIONS		25 550,92	30 014,05
	Provisions travaux copro	25 550,92	30 014,05
TOTAL		1 443 154,60	1 451 682,06



COMPTE DE RÉSULTATS 2017 ET BUDGET 2018

		CHARGES			PRODUITS		
	2016	2017	BUDGET 2018	2016	2017	BUDGET 2018	
ACHAT ARTICLES DE TRADITION ET LIVRES	4 088,09	235,00	500,00	5 073,60	4 132,20	3 500,00	
FRAIS GÉNÉRAUX	61 534,43	60 670,57	55 850,00	104 724,82	106 987,67	116 930,00	
Salaires et charges sociales	35 755,52	31 971,16	32 500,00	65 017,04	66 047,00	76 000,00	
Frais de fonctionnement courants siège	6 950,35	5 917,77	5 750,00	2 274,78	2 679,17	2 000,00	
Frais et commissions bancaires	2 010,05	2 408,69	2 500,00	37 433,00	37 761,50	37 730,00	
Charges copropriété, assurance, entretien siège	7 892,83	7 849,43	5 500,00	-	500,00	1 200,00	
Impôts siège	6 500,00	6 512,00	6 600,00	-	-	-	
Impôts et frais bancaires legs Marchal	2 425,68	1 908,82	2 000,00	-	-	-	
Ravalement partiel siège	-	4 102,70	1 000,00	-	-	-	
RAYONNEMENT ASSOC	52 109,05	48 642,84	45 200,00	12 721,86	9 313,16	9 500,00	
Edition de la revue Prytanéenne	42 852,13	39 672,16	39 000,00	12 721,86	9 313,16	9 500,00	
Site web : gestion et maintenance	4 936,92	4 266,68	4 700,00	-	-	-	
Remise à niveau site web	4 320,00	4 704,00	1 500,00	-	-	-	
ENTR'AIDE	21 318,55	10 642,87	11 200,00	12 377,98	3 577,53	3 200,00	
Participations relevant du legs Marchal	20 958,55	9 942,87	10 000,00	360,00	700,00	700,00	
Participations relevant du legs Huot	-	700,00	700,00	12 017,98	2 877,53	2 500,00	
Autres participations	360,00	-	500,00	-	-	-	
ACTIONS ET MANIFESTATIONS BRUTIONNES	52 679,06	16 464,74	20 700,00	37 921,27	13 936,50	17 300,00	
Gala	29 947,84	-	-	20 082,47	-	-	
AG, Trime, prix	11 819,59	7 036,42	8 000,00	10 573,80	5 011,50	6 000,00	
Entretien patrimoine et memoire	1 845,65	1 097,32	5 000,00	-	310,00	4 000,00	
Animation réseau : cocktails, groupes provin.	9 045,98	8 331,00	7 700,00	7 265,00	8 615,00	7 300,00	
Divers	-	-	-	-	-	-	
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	5 421,26	4 463,13	-	-	-	-	
Ravalement	1 380,43	2 760,86	-	-	-	-	
Agencements	3 030,22	-	-	-	-	-	
Gros mobilier	345,73	1 037,39	-	-	1 100,00	2 500,00	
Matériel informatique	664,88	664,88	-	-	1 100,00	2 500,00	
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	19 480,00	-	-	-	-	-	
TOTAUX	197 150,44	141 119,15	152 930,00	197 150,44	141 119,15	152 930,00	



OFFRE SPECIALE AU WINDSOR ÉTÉ 2018

SEJOUR DU SAMEDI AU SAMEDI EN PENSION COMPLÈTE

SÉJOUR ÉTÉ 2018 POUR 7 NUITS	"CHAMBRES SUD 2 PERSONNES"	CHAMBRES EST/OUEST/ NORD 2 PERSONNES	CHAMBRES SUD 1 PERSONNE	CHAMBRES EST/OUEST/ NORD 1 PER- SONNE	3 CHAMBRES INDIVIDUELLES N°59/43/27
SEMAINE DU 30/06/2018 AU 07/07/2018	990.00€	780.00€	700.00€	600.00€	500.00€
SEMAINE DU 07/07/2018 AU 14/07/2018	1050.00€	830.00€	750.00€	600.00€	550.00€
SEMAINE DU 14/07/2018 AU 21/07/2018	1050.00€	830.00€	800.00€	620.00€	550.00€
SEMAINE DU 21/07/2018 AU 28/07/2018	1060.00€	850.00€	800.00€	620.00€	550.00€
SEMAINE DU 28/07/2018 AU 04/08/2018	1060.00€	850.00€	800.00€	620.00€	550.00€
SEMAINE DU 04/08/2018 AU 11/08/2018	1060.00€	850.00€	800.00€	620.00€	550.00€
SEMAINE DU 11/08/2018 AU 18/08/2018	1060.00€	850.00€	800.00€	620.00€	550.00€
SEMAINE DU 18/08/2018 AU 25/08/2018	1060.00€	850.00€	800.00€	620.00€	550.00€
SEMAINE DU 25/08/2018 AU 01/09/2018	1000.00€	800.00€	750.00€	600.00€	550.00€
ENFANT DE 2 A 6 ANS 7 NUITS (EN CHAMBRE PARENTALE)	160.00€	160.00€			
ENFANT DE 6 A 14 ANS 7 NUITS (EN CHAMBRE PARENTALE)	220.00€	220.00€			
FORFAIT FAMILLE 2 ADULTES 2 ENFANTS DE -14 ANS	1450.00€ 7 NUITS EN PC SEMAINE AU CHOIX (2 CHAMBRES)				

OFFRE RÉSERVÉE À CETTE GRILLE DE TARIF, NE PEUT PAS ÊTRE CUMULÉE AVEC UNE AUTRE OFFRE

Renseignement et réservation au 04.92.18.82.13 ou par mail à : direction@adosom.fr ou sur le site www.adosom.fr devis en ligne au 16 avenue Windsor 06400 CANNES à 7 minutes de la plage et de la croisette à pied.



L'Assemblée générale 2018 de l'AAEPNM se tiendra dans les salons de l'ADOSOM, résidence "Le Windsor" 16 avenue Windsor – 06400 Cannes. Tél : 04 92 18 82 13

Samedi 9 juin :

- 12 h 00 : Buffet déjeuner pour les présents à l'ADOSOM, résidence Le Windsor
- 14 h 00 : Assemblée Générale
- 14 h 00 : Pour les conjoints : rendez-vous à l'embarcadère pour visite guidée de l'île Saint Honorat comprenant une dégustation des vins des moines
- 17 h 00 : Fin de l'Assemblée Générale
- 19 h 30 : Buffet barbecue à l'ADOSOM, résidence Le Windsor

Hébergement :

L'hébergement est laissé à l'initiative des participants et les contacts sont à prendre au plus tôt.

Déplacements :

La résidence « Le Windsor » est située à deux kilomètres de la gare de Cannes. Des places de parking, en nombre limité, sont disponibles pour les Brutions, dans l'ordre d'arrivée. Pour la visite de l'île Saint Honorat, il est possible de rejoindre l'embarcadère à pied. Prévoir de quitter la résidence au plus tard à 13 h 15, pour un embarquement à 14 heures précises. Retour à quai vers 17 h 30.

*(La Résidence « Le Windsor » appartient à l'ADOSOM, Association des Œuvres Sociales d'Outre-Mer, et accueille les Brutions dans le cadre d'une convention signée entre l'AAEPNM et l'ADOSOM)



MODALITÉS D'ENVOI DES BULLETINS DE VOTE ET POUVOIRS

A - Vérifier que vous êtes à jour dans le paiement de votre cotisation.

Si vous n'êtes pas à jour, remplissez le formulaire d'adhésion, mettez le dans l'enveloppe d'envoi accompagné du chèque correspondant ou connectez vous sur le site de l'Assoc <https://www.prytanee.asso.fr/espace-prive/paiement> pour payer par carte bancaire. (Seuls les membres de l'Assoc à jour de leur cotisation peuvent participer au vote par correspondance ou à l'assemblée générale)

B - Bulletin de vote :

1. Prendre le bulletin de vote
2. Le glisser dans l'enveloppe de vote
3. Rentrer le rabat à l'intérieur de l'enveloppe de vote, sans le cacheter
4. Ne rien inscrire sur l'enveloppe de vote
5. Glisser l'enveloppe de vote dans l'enveloppe d'envoi



C - Pouvoir :

1. Prendre le pouvoir détaché du bulletin de vote
2. Le remplir
3. Le glisser directement dans l'enveloppe d'envoi,

Attention de ne pas mettre votre pouvoir dans l'enveloppe de vote qui ne sert que pour le bulletin de vote

D - Remplir l'enveloppe d'envoi, inscrire votre nom et votre matricule :

1. Cacheter l'enveloppe d'envoi
2. Deux cas sont à considérer :

2.1 : **Vous venez à Cannes** : Vous pourrez déposer vous-même votre enveloppe d'envoi, portant votre nom et votre matricule, dans un carton qui sera placé à côté des feuilles de présence que vous devrez avoir signées avant d'entrer dans la salle de séance. Toute enveloppe de vote déposé dans ce carton qui ne sera pas insérée dans une enveloppe AG précisant nom et matricule du votant ne sera pas prise en compte.

Plus simplement, vous pourrez déposer votre bulletin de vote directement dans l'urne du bureau de vote installée à proximité de l'accueil (après vérification, par les assesseurs, de votre qualité de membre cotisant à jour).

N'oubliez pas votre enveloppe à la maison.

2.2 : **Vous votez par correspondance** : Vous adressez votre enveloppe d'envoi, préalablement affranchie, à l'Association afin qu'elle arrive le 1^{er} juin 2018 au plus tard.

NB 1 – Si vous joignez d'autres documents à votre envoi (lettre, bulletin d'adhésion, bulletin de réservation, chèque de règlement...) n'oubliez pas d'affranchir en conséquence et de respecter la date limite de retour du 15 mai.

NB 2 - Pouvoir à retourner à : Anciens du PRYTANÉE, 13, rue de Turin, 75008 Paris dans l'enveloppe d'envoi mais pas dans l'enveloppe de vote (Cacheter et renvoyer avant le 1^{er} juin 2018).





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AAAEPNM À CANNES LE 9 JUIN 2018

BULLETIN D'INSCRIPTION

Merci de le retourner avant le 15 MAI 2018 à :

Anciens du Prytanée – 13 Rue de Turin 75008.PARIS - 0142930846 - assoc@prytanee.asso.fr

NOM..... PRÉNOM..... MATRI.....
TEL : COURRIEL

ADRESSE.....
CODE POSTAL VILLE.....
PARTICIPERA : OUI - NON
ACCOMPAGNÉ(E) DE (NOM ET PRÉNOM) :

Si ta réponse est OUI il est nécessaire de renseigner aussi le bulletin de réservation et le règlement des activités associées à l'AG .

SERONT SOUMIS AU VOTE DE L'AG :

- **NOUVEAUX MEMBRES** : RÉGULARISATION DES COOPTATIONS DE Jean LEVEQUE 3262C ET Sandra DAMBRICOURT 1294D
- **MEMBRES DONT LE MANDAT EST À ÉCHÉANCE EN 2018 QUI SOLLICITENT LEUR RENOUVELLEMENT** :
Yves DE LONGUEVILLE 1892C, Rémy CAMOUS 2965C, Jean CELLMER 3031C, Jean GOURSAUD 3808C,
Hervé MAYAUDON 4097C, Jean-Louis LÉOPOLD 4963C.

FORMULAIRE D'ADHÉSION (CF. RP, 3^{ÈME} DE COUVERTURE)

NOM..... PRÉNOM..... MATRI
NÉ LE :
TEL : COURRIEL

ADRESSE.....
CODE POSTAL VILLE.....

CHÈQUE JOINT

Possibilité de vous inscrire et de régler la cotisation directement sur <https://www.prytanee.asso.fr/espace-prive/paiement>

**RETOUR
AVANT LE
15 MAI
2018**

AG 2018



RETOUR
AVANT LE
15 MAI
2018

BULLETIN DE VOTE

(A placer dans l'enveloppe *Ad hoc* qui sera elle-même insérée dans l'enveloppe d'envoi à l'adresse de l'ASSOC).

Pour que le bulletin de vote soit valable,

→ **La liste ne devra pas comporter plus de 8 noms.**

→ **Tout bulletin comportant plus de 8 noms sera un bulletin nul.**

Les électeurs peuvent rayer un ou plusieurs noms.

CANDIDATS

- Pour un mandat de trois ans se terminant lors de l'Assemblée Générale de 2021

Yves de LONGUEVILLE 1892C

Rémy CAMOUS 2965C

Jean CELLMER 3031C

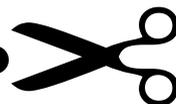
Jean LEVEQUE 3262C

Jean GOURSAUD 3808C

Hervé MAYAUDON 4097C

Jean-Louis LÉOPOLD 4963C

Sandra DAMBRICOURT 1294D



POUVOIR

A renvoyer avec le bulletin de vote, **PAS dans l'enveloppe de vote, MAIS** dans l'enveloppe d'envoi.

NOM..... PRENOM..... MATRI ou MH.....

Regrettant de ne pouvoir assister à l'Assemblée générale du 9 juin 2018, je donne pouvoir à(1)

NOM..... PRENOM.....

ou à défaut à tout membre titulaire, présent, du Conseil ou de l'Assemblée, au choix du Président, pour m'y représenter et prendre toutes décisions en mon nom sur les questions à l'ordre du jour.

Fait à..... le : / / 2018 Signature

(1) Si l'on n'est pas sûr de la présence du mandataire souhaité, laisser en blanc. Une clause des statuts (exigée par les autorités de tutelle), limite à 10 le nombre de pouvoirs que peut détenir un même mandataire. Le Président attribuera aux membres titulaires présents dans la salle les pouvoirs, excédant ce chiffre, éventuellement détenus par certains, ainsi que les pouvoirs laissés en blanc.

Le présent pouvoir conservera tous ses effets pour toutes assemblées successivement réunies à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour, en cas de remise pour défaut de quorum ou pour toute autre cause. Si le présent pouvoir est retourné sans indication de mandataire, le Président de l'Assemblée émettra un vote favorable à l'adoption des projets de résolution présentés ou agréés par le Conseil d'administration et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolutions. Pour émettre tout autre vote, le mandant doit faire choix d'un mandataire qui accepte de voter dans le sens indiqué par son mandant.



TRIME 2018

BULLETIN DE RÉSERVATION

RETOUR
AVANT LE
23 MAI
2018

NOM..... PRÉNOM..... MATRI.....
 TEL : COURRIEL.....
 ADRESSE.....
 CODE POSTAL VILLE.....
 PARTICIPERA : OUI - NON

• **Participera** : seul accompagné : Nom(s) prénom(s) si différent(s) :

• **Véhicule**, laissez-passer du samedi **pour personnes à mobilité réduite uniquement**, entrée libre le dimanche

MARQUE TYPE IMMAT -

(stationnement possible cour de Crédence le samedi)

ACTIVITÉS	DATE - HEURE	LIEU	PRIX €	NBR PARTICIPANTS	TOTAL €
REPAS DU SAMEDI MIDI	23 JUIN 12H15 <small>horaire impératif</small>	QUARTIER HENRI IV	10,00 € <small>café et vin inclus</small>	X =	
BARBECUE DU SAMEDI SOIR	23 JUIN 20H30	QUARTIER HENRI IV	15,00 € <small>apéritif et vin inclus</small>	X =	
REPAS-BUFFET DU DIMANCHE	24 JUIN 13H15	DANS LE PARC	15,00 €	X =	
TOTAL					

Chèque UNIQUE à établir à l'ordre des « ANCIENS DU PRYTANÉE » à adresser,
 accompagné du présent bulletin, **AVANT LE 23 MAI** au plus tard à :

Association des Anciens Élèves - Prytanée National Militaire
72208 LA FLÈCHE Cedex

Prière de respecter la date indiquée compte tenu des impératifs logistiques.

Les parents dont les enfants sont scolarisés au Prytanée pourront réserver leurs repas du dimanche midi auprès des compagnies

Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse si vous désirez recevoir tickets repas et laissez-passer à votre domicile. Sinon tickets à retirer, soit au barbecue du samedi soir soit au stand restauration le jour même.

ATTENTION : TRÈS PEU DE TICKETS SERONT VENDUS SUR PLACE

TRIME 2018



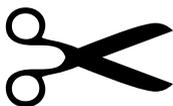
BULLETIN DE VOTE

(A placer dans l'enveloppe *ad hoc* qui sera elle-même insérée dans l'enveloppe d'envoi à l'adresse de l'ASSOC).

PARTIE 2 : VERSO
AG 2018
Bulletin à mettre dans l'ENVELOPPE DE VOTE

NE PAS cacheter celle-ci (pour faciliter le dépouillement)
Puis la mettre dans l'enveloppe d'envoi

RETOUR
AVANT LE
15 MAI
2018



POUVOIR

A renvoyer avec le bulletin de vote, **PAS dans l'enveloppe de vote, MAIS** dans l'enveloppe d'envoi.

RETOUR
AVANT LE
15 MAI
2018



BULLETIN DE RÉSERVATION AG CANNES

NOM.....PRÉNOM.....MATRI.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL.....VILLE.....

TÉL.....

COURRIEL.....

• **Participera :** seul(e)

accompagné(e) :

Nom(s) prénom(s) si différent(s) :.....

ACTIVITÉ	PRIX €	NBR PARTICIPANTS	TOTAL €
DÉJEUNER À LA RÉSIDENCE LE 9 JUIN	18,00		
EXCURSION À L'ÎLE DE SAINT HONORAT	46,00		
DÎNER BARBECUE DU 9 JUIN AU SOIR	40,00		
TOTAL À RÉGLER À L'AAAEPNM			

Chèque **UNIQUE** à établir à l'ordre des « ANCIENS DU PRYTANÉE » à adresser, accompagné du présent bulletin, **AVANT LE 15 MAI** au plus tard à :

Association des Anciens Élèves - Prytanée National Militaire
13 rue de Turin - 75008 Paris





Le site a besoin de **VOUS !**

De 1880 à plus de 2000 ?

Créée en 1880, et donc âgée de 138 ans, notre ASSOC gère un fichier de 28 800 matris, dont plus de 1800 membres cotisants en 2017.

L'annuaire en ligne de l'ASSOC joue un rôle essentiel dans l'accomplissement de certaines de ses missions. Il nous permet de suivre les Brutions dans leur parcours, de retrouver des anciens du Bahut, de localiser des Brutions résidant à l'étranger... En cotisant, vous aurez accès à cet annuaire.

Pour que les informations fournies soient utilisables, il est nécessaire que chaque Brution mette à jour les données qui le concernent. Adresse mail et ville de résidence sont des informations minimales qui sont indispensables pour maintenir le contact et communiquer entre nous.

Votre parcours professionnel, votre adresse postale, votre numéro de mobile peuvent être précisés si vous le souhaitez. Une photo serait un « plus ». (Bientôt, une nouvelle version logicielle permettra de générer des CV « professionnels » directement utilisables par les plus jeunes Brutions entrant dans la vie active).

Alors n'attendez pas demain, mettez maintenant vos informations à jour en cliquant sur le lien suivant : <https://www.prytanee.asso.fr/> puis sur SE CONNECTER en haut de l'écran du site.

Grâce à ce (petit) effort, notre annuaire en ligne peut venir efficacement en aide à de très nombreux jeunes Brutions, apporter un contact chaleureux aux plus anciens, permettre des retrouvailles entre membres de séquences.

Pour soutenir l'ASSOC enfin, et participer à la solidarité entre Brutions: COTISEZ !



TRIME 2018